



Communautés éducatives : refusons la violence et protégeons-nous !

► Communiqué de presse

La semaine du 5 au 9 octobre s'annonce lourde de tensions dans l'académie d'Orléans-Tours après les violences observées du 28 septembre au 2 octobre devant les lycées. La situation a parfois été extrêmement dangereuse. Au mépris des revendications des lycéens, des casseurs sont venus en découdre avec les forces de l'ordre. Ils ont mis personnels et élèves en danger. En témoigne un lycéen gravement blessé à Tours.

Le SNALC Orléans-Tours, syndicat représentatif de tous les personnels de l'éducation nationale, redit sa condamnation de toutes les formes de violence, d'où qu'elle vienne, et son soutien à tous les blessés.

La mission du SNALC Orléans-Tours est de défendre les personnels. Il les appelle à se protéger, à protéger leurs élèves et, dans la mesure du possible, leurs lieux de travail. En cas de danger grave et imminent, les agents de tous niveaux hiérarchiques doivent faire valoir leur droit de retrait. Ils ne doivent surtout pas se mettre en danger en s'interposant, pour de nobles raisons, entre des individus armés dont certains sont violents.

Dans les lycées, des espaces du débat démocratique existent, depuis la salle de classe jusqu'aux instances des établissements et de l'académie.

Le SNALC Orléans-Tours appelle les autorités académiques et régionales à s'en saisir encore davantage pour permettre aux élèves de faire entendre leurs revendications. Pour que ce mouvement trouve une résolution pacifique et positive, des décisions devront venir rapidement, au-delà de « feuilles de route » renvoyant aux calendes grecques.

Orléans, le 04 octobre 2026

Contacts :

François TESSIER, Président du SNALC Orléans-Tours, 06 47 37 43 12, f.tessier@snalc.fr